

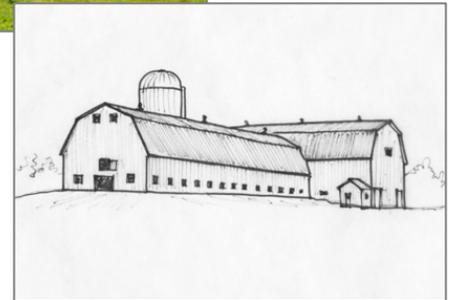
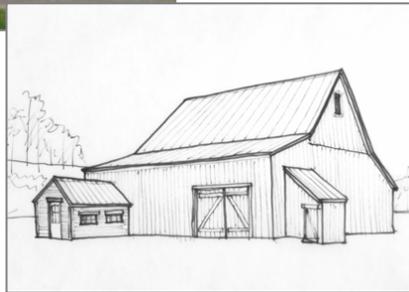
Les volumes annexes et les agrandissements

4



Preuve d'une certaine vitalité, les ajouts et les agrandissements visibles sur de nombreuses granges construites dans la MRC de Coaticook tout au long du 19^e siècle et dans la première moitié du 20^e siècle témoignent de l'ingéniosité des agriculteurs lorsque vient le temps de s'adapter aux nouvelles réalités du milieu agricole. Que ce soit pour combiner certaines fonctions ou pour augmenter l'espace disponible, ces modifications contribuent fortement à complexifier la structure d'origine tout en lui insufflant une personnalité qui lui est propre.

Types d'agrandissements par volumes annexes



Appentis

Facilement réalisable à moindre coût, l'ajout de volumes annexes au corps de bâtiment principal des bâtiments agricoles constitue l'une des approches mises de l'avant lorsque vient le temps de bonifier les installations agricoles. Ces adjonctions, habituellement dotées de toitures en appentis adossées au volume principal, servent autant à loger la laiterie, le poulailler, le hangar à fumier, les stalles destinées à la traite des vaches laitières que les instruments aratoires. Facilement réalisables et d'une grande versatilité tant au niveau de leur volumétrie que de leur emplacement, ces ajouts en bois s'adosent aléatoirement sur la façade arrière ou sur l'une ou l'autre des façades latérales de la grange-étable, selon les besoins de l'exploitation agricole.

Ajouts d'ailes secondaires

Avec la spécialisation des pratiques agraires et l'essor de l'industrie laitière, les exploitations agricoles se retrouvent rapidement confrontées au manque d'espace découlant de l'accroissement du nombre de bêtes et de la nécessité de se doter d'espaces d'engrangement plus spacieux afin de stocker le fourrage nécessaire à l'alimentation du cheptel tout au long de l'année. Pour répondre adéquatement à cette nouvelle réalité, nombre de granges-étables se voient doter d'agrandissements de plus ou moins grande importance, selon les besoins. Ces transformations se traduisent par l'aménagement de nouvelles ailes généralement disposées perpendiculairement en forme de « L » ou de « T ».

Allongement du volume original

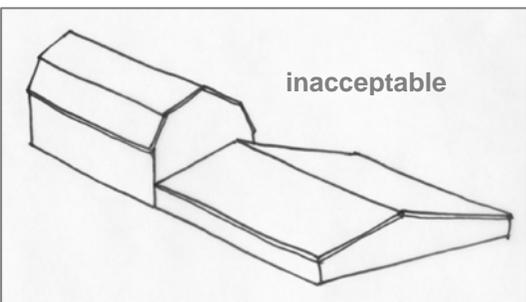
Avant de se doter d'agrandissements sous la forme d'appentis ou d'ailes perpendiculaires, plusieurs granges-étables ont été prolongées dans le sens de la longueur de la structure d'origine, parfois du simple ou double, afin d'augmenter substantiellement l'espace intérieur. Reprenant la même forme de toit et les mêmes revêtements extérieurs, ces ajouts sont aujourd'hui presque invisibles.

Grange-étable doublée en longueur



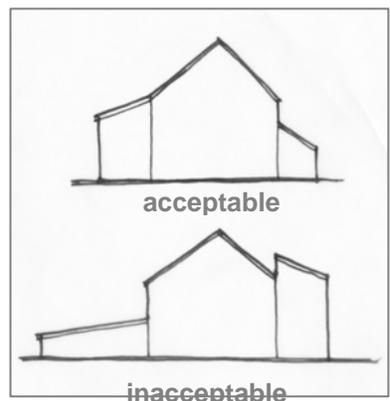
Principes et critères de conservation

Par leur gabarit, leur volumétrie et leur composition architecturale, les bâtiments agricoles témoignent de savoir-faire constructifs propres à leur époque. Agrandir ces bâtiments traditionnels est une intervention délicate. Les ajouts doivent s'intégrer en harmonie et ne pas dénaturer l'architecture d'origine. Nos ancêtres avaient des manières simples et efficaces d'agrandir et d'optimiser les espaces intérieurs dont témoignent aujourd'hui plusieurs bâtiments de ferme aux formes articulées. Il faut tirer des enseignements de ces modes d'agrandissement traditionnels.



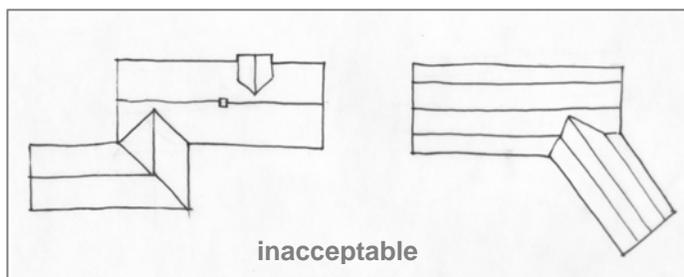
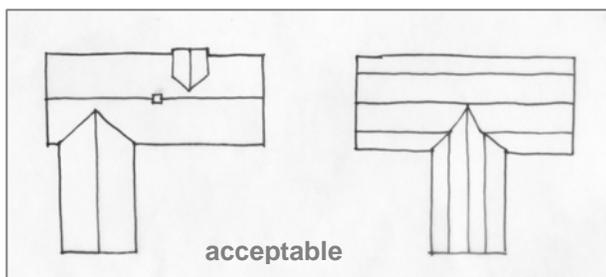
Agrandissement (à droite) mal intégré en raison de la superficie trop grande et de la forme de toit incompatible.

- Les agrandissements et ajouts ne devraient jamais dépasser en superficie et en hauteur le bâtiment d'origine qui doit continuer à dominer et être reconnaissable. Les ajouts possèdent donc un volume plus bas et une superficie réduite.
- Les adjonctions dotées d'une toiture en appentis (un seul versant) peuvent soit prolonger la toiture principale du bâtiment en adoptant une pente moins prononcée, soit prendre naissance en dessous du larmier sur le mur vertical.
- Lors de l'ajout d'une aile au bâtiment, le même modèle de toiture (à pignons droits, brisé ou arrondi) devrait être adopté. De plus, l'agrandissement devrait s'agencer à l'existant par ses matériaux, ses couleurs et ses détails architecturaux afin de créer une harmonie.



Ajouts en appentis acceptables et non acceptables.

- L'agrandissement demeure une intervention normale et naturelle dans la vie d'un bâtiment afin de l'adapter à de nouveaux besoins. Les ajouts devraient être implantés et intégrés tout aussi naturellement afin de préserver l'architecture en place.



Plan au sol d'agrandissements de granges-étables en L et en T qui sont acceptables (à gauche). Les exemples de droite sont inacceptables.

Considérations climatiques

Traditionnellement, les ajouts et agrandissements étaient souvent implantés sur les faces les plus exposées aux vents dominants afin de protéger le bâtiment principal du froid hivernal. De la même manière, la façade sud était souvent dépourvue de toute adjonction afin que les chauds rayons du soleil puissent chauffer passivement le bâtiment. C'est d'ailleurs sur cette face qu'on retrouve habituellement le plus d'ouvertures. La forme des toitures était également souvent conçue en fonction des accumulations de neige. Ces considérations climatiques justifient l'implantation et l'orientation des agrandissements peuvent encore s'appliquer aujourd'hui, en continuité avec la tradition.